

Note d'information du 9 septembre 2019
Compte Rendu Réunion ONICL - FNCL du 06 septembre 2019

Une délégation de la FNCL, composée de Messieurs Jamal M'HAMDI, Kacem RAJI, Karim BEN RABIA, Mouad DRISSI et Hanine TAZI, a été reçue le vendredi 6 septembre au siège de l'ONICL par le Directeur de l'Office et ses proches collaborateurs.

La réunion avait pour ordre du jour les points suivants :

- Résultats de la Campagne céréalière nationale (Production, Collecte, Stocks),
- Date d'ouverture des frontières à l'importation
- Droits de Douanes

Au cours de cette rencontre, l'ONICL a exposé les chiffres et statistiques de la présente campagne, qui tablaient sur une récolte de Blé Tendre de l'ordre de 27 Mqx, et de 12 Mqx de collecte. Les résultats constatés sont malheureusement tout autre, la commercialisation de la production nationale étant de 9,34 Mqx, soit 3 Mqx de moins que prévu.

Le Directeur de l'ONICL a insisté sur le fait qu'il était important de comprendre et d'expliquer les raisons de cet écart. Pour lui, la commercialisation du Blé Tendre aurait dû normalement se situer autour de 50 à 55% de la récolte nationale.

Prenant la parole sur ce point, les représentants de la fédération ont affirmé que cet écart est essentiellement dû selon eux à une erreur d'appréciation par le Ministère de l'agriculture, du niveau de la récolte nationale de blé tendre ; et qu'il était donc quasiment impossible et impensable qu'un équivalent de 3 Mqx de blé tendre soit encore détenu chez les agriculteurs et / ou leurs intermédiaires.

Sur ce, le Directeur de l'ONICL a avancé les arguments de l'AMIPA, pour qui les objectifs de commercialisation de la production nationale de blé tendre n'ont pas été atteints à cause essentiellement :

- De la baisse de la prime forfaitaire qui est passée de 10 à 5 DH,
- Du risque d'ouverture des frontières à l'import courant septembre 2019.

En réponse à cela, et tout en précisant que la FNCL compte parmi ses membres, les plus importants collecteurs et organismes stockeurs du pays, la Fédération s'est félicitée de la baisse de la prime forfaitaire et a même appelé à sa suppression.

Pour la FNCL, une réduction et / ou une suppression de la prime forfaitaire permettra de retrouver la réalité des chiffres de la collecte, éliminant ainsi les fausses déclarations de stocks.

Le Directeur de l'Office a reconnu cette urgence, et s'est déclaré convaincu que la prime forfaitaire faussait effectivement le marché.

Concernant les stocks au 31 aout, la FNCL a attiré l'attention de l'ONICL sur la disparité et le déséquilibre de leur répartition géographique, et de leur concentration chez quelques opérateurs intégrés. Ceux-ci privilégiant en toute logique l'approvisionnement de leurs propres moulins, cette disparité régionale des stocks risque de mettre en difficulté bon nombre de minotiers.

En ce qui concerne l'ouverture des frontières à l'importation, la FNCL a insisté pour une baisse des droits de douane à compter du 15 septembre, voire au plus tard le 1^{er} octobre 2019, faute de quoi les importateurs se verront contraints de céder ou de reporter leurs positions d'achats.

Tout en prenant note de notre doléance, Le Directeur de l'Office nous a informé sans pouvoir donner plus de précisions, qu'une proposition de modification des droits de douanes a été communiquée à son ministère pour une réponse courant semaine du 09 septembre 2019.